**Déclaration CGT**

**NAO Bilan statistiques**

 **18 janvier 2024**

Un nouveau cycle de Négociation Annuelle Obligatoire s’ouvre aujourd’hui dans un contexte d’une toujours forte inflation et ce depuis 4 ans maintenant !

Les 2 précédentes augmentations salariales, la première en sortie du conflit de 2022, ne constituait que le rattrapage de votre politique salariale des années passées et celle de 2023 a été d’ores et déjà absorbée par l’inflation de l’année écoulée.

L’indice des prix à la consommation en 2023, publié par l’INSEE, est de 3,7 %, cependant la CGT constate que les dépenses d’alimentation n’ont pas baissé, que l’eau, le gaz, l’électricité, le bois de chauffages, les produits alimentaires la santé et les autres biens de consommations n’ont cessé d’augmenter pour preuve le SMIC et les pensions de retraite ont été régulièrement réévaluées.

**Tout ceci se traduit par une forte érosion du pouvoir d’achat ou plutôt**

**« du pouvoir vivre » des salariés !**

**La CGT vous met en garde, partir sur la base erronée de l’inflation annoncée par l’INSEE serai une erreur lourde de conséquences.**

Dassault vient le 8 janvier d’enregistrer la confirmation de la nouvelle tranche de 18 Rafales Indonésien.

La Tranche 5 France à laquelle s’ajoute le remplacement des « Rafales d’occasions » cédés à la Grèce vont augmenter notre carnet de commande militaire de 42 Rafales supplémentaires. Sa signature sera effective avant que les NAO ne soient terminées.

Dans les usines vos ouvriers s’activent à préparer le démarrage des chaines Rafales Marine pour un contrat proche d’être signé. Les pièces spécifiques sont déjà stockées dans les magasins qui bordent les ateliers.

D’autres prospects ou clients nous permettent d’entrevoir de nouvelles commandes.

Dans le domaine du civil beaucoup d’énergie est investie dans la livraison des premiers Falcons 6X. Les usines de production travaillent déjà sur les tronçons et voilures du 10X.

Avec un réseau de sous-traitants à la peine et une supply-Chain en difficulté chronique le véritable enjeu va être d’honorer en temps et en heures nos commandes. Cela nécessite que chacun dans l’entreprise de l’ouvrier à l’ingénieur s’investissent avec sérieux et motivation.

Après le choc de la non reconnaissance des qualifications et de l’expérience provoqué par la mise en place de la nouvelle convention collective de la métallurgie, s’en prendre aujourd’hui aux rémunérations serai lourd de conséquences.

L’exemple encore proche du résultat d’un conflit sur les salaires entre direction et salariés nous montre la voie qu’il faut impérativement éviter.

**Les plans de charges industriels sont assurés pour la décennie à venir, quant à la trésorerie de l’entreprise les finances sont plus que florissantes.**

**Les salariés attendent dès vos premières propositions salariales, des chiffres à la hauteur d’une situation économique et industrielle exceptionnelle.**